Régie de l'énergie
Demande d'intervention : Liste des sujets

Instructions

Veuillez utiliser ce gabarit pour fournir les informations exigées pour chacun des sujets dont vous entendez traiter dans le dossier, et joignez-le à votre demande d'intervention.

Informations générales

Nom de la personne intéressée : AHQ-ARQ

Numéro du dossier : R-4144-2021

Régie de l'énergie
Demande d'intervention : Liste des sujets

Liste des sujets

Sujet : 1. Justification du besoin

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet :

L'AHQ-ARQ veut mieux connaître l'urgence du besoin en fonction des critères de fiabilité à respecter. Un projet trop hâtif peut avoir une répercussion sur les tarifs assumés par les membres de l'AHQ-ARQ.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées :

Le Transporteur indique que l'automatisme RPTC, essentiel à la fiabilité du réseau de transport d'électricité, se trouve présentement dans un état critique puisque toutes ses composantes ont dépassé leur fin de vie utile, sans toutefois spécifier la durée de vie utile et l'âge des dites composantes (B-0004, page 7). Le Transporteur indique également que certaines composantes font aussi l'objet de nombreuses défaillances sans toutefois que des taux de défaillance ne soient fournis (B-0004, page 12). Enfin, le Transporteur souligne que le remplacement de l'automatisme RPTC rencontre les critères de remplacement des automatismes inclus dans la Stratégie de gestion de la pérennité de ses actifs (B-0004, page 13). Le Transporteur justifie aussi le besoin par la présence de l'automatisme dans les analyses de planification de son réseau futur sans élaborer sur les hypothèses retenues pour ce faire.
L'AHQ-ARQ voudra avoir plus de détails sur les éléments mentionnés ci-dessus qui servent à justifier le besoin. En particulier, elle compte questionner le Transporteur sur le lien entre le Projet et les grilles d'analyse du risque des systèmes d'automatismes (voir notamment R-4140-2020, B-0006, pages 16-18).
Des recommandations pourront être formulées à la Régie sur l'urgence du besoin en fonction des réponses reçues aux demandes de renseignements (DDR).

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert :

Des DDR seront formulées au Transporteur puis le mémoire de l'AHQ-ARQ présentera ses conclusions sur l'urgence du besoin du Projet.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande :

Régie de l'énergie
Demande d'intervention : Liste des sujets

Liste des sujets

Sujet : 2. L'analyse économique et sa sensibilité

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet :

L'AHQ-ARQ veut s'assurer que la solution retenue est la solution optimale afin que les tarifs assumés par les membres de l'AHQ-ARQ soient optimisés.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées :

L'analyse économique (B-0005, annexe 2) repose sur certaines hypothèses qui peuvent en influencer la conclusion. Par exemple, l'analyse économique a été réalisée sur une période de 15 ans après la première mise en service visée par le Projet. Quant à l'impact tarifaire, il est présenté sur une période de 20 ans et une période de 25 ans conformément aux exigences de la Régie (B-0004, page 20). L'AHQ-ARQ compte questionner le Transporteur sur la durée de vie utile prévue des composantes du Projet.
De plus, l'analyse économique présente une évolution des coûts d'exploitation et d'entretien sans aucune explication sur les variations annuelles. Des détails pourront être demandés au Transporteur.
Des analyses de sensibilité pourront être réalisées par l'AHQ-ARQ afin de formuler des recommandations à la Régie sur le choix de la solution optimale.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert :

L'AHQ-ARQ compte préparer des DDR auprès du Transporteur sur les hypothèses sous-jacentes à l'analyse économique et, après avoir reconstitué le chiffrier de l'analyse économique et ses formules de calcul, le mémoire de l'AHQ-ARQ pourra comporter des recommandations à la Régie sur l'analyse économique qui serait la plus appropriée.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande :

Régie de l'énergie
Demande d'intervention : Liste des sujets

Liste des sujets

Sujet : 3. Coûts du Projet

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet :

L'AHQ-ARQ a intérêt que les coûts du Projet autorisés par la Régie soient optimisés afin de s'assurer que les tarifs assumés par ses membres soient justes et raisonnables.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées :

Le Transporteur prévoit des coûts totalisant 257 M$ pour les travaux d'avant-projet et projet (B-0007, page 5, tableau 1). L'AHQ-ARQ constate que 20 % (48 M$) des coûts du projet sont dédiés au Client. Ces coûts du Client sont constitués principalement d'une somme de 36 M$ pour l'inspection finale et la mise en route 13,5 M$ pour la seule année 2021. L'AHQ-ARQ compte questionner le Transporteur sur la nature et l'ampleur de ces coûts du Client et des recommandations pourront être formulées à la Régie sur les montants à autoriser.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert :

Des DDR seront formulées au Transporteur puis le mémoire de l'AHQ-ARQ présentera ses conclusions et ses recommandations sur les coûts à autoriser.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande :

Cliquer pour ajouter d'autres sujets